ENFIP

la cgt

FINANCES PUBLIQUES

Montreuil, le 27 octobre 2022

INSPECTEURS STAGIAIRES ANALYSTES/PSE 2022/2023

LES ÉVALUATIONS DES COMPÉTENCES (UC)

RÉVISEZ UTILE !

LES CONSEILS DE LA CGT POUR RÉUSSIR VOS ÉVALUATIONS

Pour la CGT, la formation dispensée à l'ENFIP doit être une véritable formation professionnelle vous permettant d'acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires afin d'accéder à vos futurs métiers en étant correctement préparés.

Le contrôle des connaissances doit répondre à ce raisonnement et vous permettre de vérifier l'avancée de l'acquisition de vos connaissances théoriques et pratiques ainsi que votre maîtrise des outils utilisés à la DGFIP.

La CGT Finances Publiques vous accompagne pendant votre année de formation professionnelle et vous propose un point informatif et revendicatif quant aux évaluations de connaissances qui jalonnent votre année à l'ENFIP.

RÉVISEZ UTILE !

LES CONSEILS DE LA CGT POUR RÉUSSIR VOS ÉVALUATIONS

ENFIP la cgt FINANCES PUBLIQUES

➔ LES ÉPREUVES :

Actuellement, la note d'organisation du 31 août 2022, prévoit que le contrôle de connaissances à l'ENFIP est constitué de 5 épreuves : 3 écrits, 1 oral collectif et 1 oral individuel.

Chaque épreuve est constituée d'Unité des Compétences (UC) de manière indivisible qui ne se compensent pas. Elles sont appréciées comme suit

Acquis +	= UC Validée
Acquis	
En cours d'acquisition	= UC Non Validée
Non acquis	

Attention, pour valider la formation théorique, vous devez impérativement valider 2/3 des 9 UC, soit 6/9 UC, dont au moins 1 UC du socle et 2 UC du bloc.

➔ LES ÉCRITS :

Il peut s'agir d'exercices pratiques, de résolution de cas pratiques, d'écritures comptables, de rédaction de courriers administratifs ou d'une note professionnelle, de plusieurs questions ou d'exercices techniques mais également de quizz à l'image de ceux que vous réalisez dans le cadre des auto-tests.

DATE	DURÉE	COEF	PROGRAMME	NOMBRE UC
07/11/2022	3 h 30 max	1	Fondamentaux Linux et réseau vu jusqu'au 04/11/2022	1
06/03/2023	3 h 30 max	1	Enseignements juridiques et Finances Publiques vu jusqu'au 03/03/2023	1
11/04/2023	3 h 30 max	1	Matières spécifiques du bloc fonctionnel suivi jusqu'au 07/04/2023, à savoir pour les analystes Jawa-Web et pour les PSE Linux administratif et Python.	3

➔ LES ORAUX :

DATE	DURÉE	COEF	PROGRAMME	NOMBRE UC
Oral collectif les 12 et 13/12/2022	30 mn	1	Cet oral porte sur les enjeux dispensés jusqu'au 9 décembre 2022. Organisé par groupes de 4 à 5 stagiaires (composé par l'ENFiP) les stagiaires doivent répondre à des sujets portant sur les Ressources-Humaines, le positionnement et le management, la communication et le comportement du cadre A ainsi que leur capacité à travailler en équipe.	1
Oral individuel les 6 et 7/02/2023	30 mn	1	Un ou plusieurs cas pratiques « pluridisciplinaires » sur l'une des deux spécialités à savoir SQL-UML pour les concepteurs-développeurs et Oracle-Postgres pour les exploitants-assistants.	1

Les Conseils des anciens

Pour votre préparation

- Révisez régulièrement pour éviter le stress. Il est souvent plus simple de retravailler un cours fraîchement abordé ;
- Pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier, pensez à demander l'octroi du tiers temps ! La CGT peut vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches ;
- Le matériel pédagogique de l'ENFIP (Nomenclature M14, plan comptable, plaquettes, exercices pratiques etc) et votre participation aux cours sont suffisants pour répondre aux questions posées aux différentes épreuves ;
- La maîtrise des Applications accessibles du réseau (Ulysse, Nausicaa, MoDR…) ;
- La solidarité et le travail collectif peuvent être un levier essentiel pour vous permettre du soutien, une meilleure gestion du stress, de la reformulation et l'apprentissage.

POUR LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP

La CGT revendique une formation professionnelle adaptée aux situations de handicap. Comme dans les services, ce n'est pas à l'agent en situation de handicap de s'adapter mais bien à l'administration de mettre tout en œuvre dans l'adaptation du poste de travail. La formation professionnelle n'est pas une parenthèse pour le handicap. Elle doit donc être entièrement adaptée. Les stagiaires en situation de handicap doivent bénéficier d'une accessibilité optimale dans et vers les établissements, dans leurs différents lieux de stage ainsi que dans les logements mis à leur disposition. La CGT exige du matériel adéquat (fauteuil, écran, interprète, ergonomie, secrétaire etc) mais aussi une adaptation du temps de travail si besoin, d'une prise en charge concernant les transports etc.

Les stagiaires en situation de handicap pourront bénéficier, par décision du Directeur de l'École nationale des Finances Publiques, à leur demande, et après avis du médecin de prévention, de la substitution, selon le cas, d'une ou plusieurs épreuves écrites par une ou plusieurs épreuves orales. L'épreuve orale individuelle pourra être remplacée, dans les mêmes conditions, par une épreuve écrite.

Pour chacune des épreuves de substitution, le programme de l'épreuve sera identique à celui de l'épreuve substituée. Les stagiaires concernés sont invités à se rapprocher du correspondant handicap de l'établissement au plus tard le 9 novembre 2022.

↗ *Pendant les épreuves :*

Pensez à arriver en avance, l'épreuve commence à l'heure exacte et les retardataires peuvent être exclus.

↗ *Les écrits :*

L'écrit du socle : Ce dernier se déroulera en dématérialisé. Toutefois vous pourrez disposer d'un fonds documentaire.

L'écrit du Bloc : C'est une épreuve écrite non digitalisée.

Nos conseils que ce soit pour le socle ou le bloc :

- Lisez les énoncés attentivement sans vous précipiter ;
- Vérifier le nombre de pages de votre copie ;
- Pour l'épreuve écrite papier, vous ne pouvez rendre de brouillon ;
- Si les exercices sont indépendants (c'est souvent le cas) répondez aux questions dans l'ordre de votre choix afin de prendre le maximum de points ;
- Pensez à faire des sauvegardes de vos réponses régulièrement ;
- Vous pourrez accéder à la documentation disponible en ligne (Ulysse, moteur de recherche, plate-forme ODISSEE...). et aux supports suivants: nomenclature M14, plan comptable, calculatrice et documentation personnelle.

➔ **ATTENTION**, cette documentation ne doit être qu'un support pour confirmer une réponse, en aucun cas vous ne devrez perdre du temps pour chercher vos réponses.

Par expérience, trop souvent les stagiaires perdent du temps à faire des recherches pendant l'évaluation, ce qui les empêche de terminer leur épreuve.

Une fois que vous estimez avoir terminé, pensez à consacrer du temps à la relecture afin de rectifier les erreurs d'inattention, corriger l'orthographe… Une fois terminé, pensez à valider votre épreuve dans les temps impartis.

↗ *Les oraux :*

- ***L'oral collectif :*** Le groupe a le choix entre 2 sujets qui comportent plusieurs thèmes. Chaque thème devra être traité. Outre le fond, la forme sera évaluée par votre jury, composé d'un enseignant de l'ENFiP et d'un personnel de la direction de l'ENFiP ou d'une structure associée (CFP, CIF, ACIF…).

  Ainsi votre comportement au sein du groupe (gestuelle, temps de parole de chacun réparti de façon équitable, comportement au sein du groupe…) sera observé et évalué par le jury.
- ***L'oral individuel :*** Le jour de l'épreuve le stagiaire tire au sort un sujet composé de plusieurs thèmes. Il dispose alors de 30 minutes de préparation. S'ensuit l'épreuve qui se déroule en deux temps :

- Réponse aux questions du sujet traité ;
- Questions du jury portant sur des thèmes autres que ceux abordés dans le sujet initial ;
- Pensez à optimiser votre temps de préparation ;
- Faites preuve d'assurance et ayez confiance en vous lorsque vous maîtrisez les sujets, mais n'hésitez pas à le préciser au jury lorsque vous ne connaissez pas la réponse (il faut en effet éviter d'affirmer une réponse dont on sait qu'elle est erronée), mais précisez où vous pourrez aller chercher l'information ;
- L'oral collectif est un exercice particulier qui repose sur une restitution collective d'un sujet préparé au préalable. Des points d'étapes réguliers avec l'ensemble du groupe sont une des clefs de la réussite à cette épreuve.

RÉVISEZ UTILE !

LES CONSEILS DE LA CGT POUR RÉUSSIR VOS ÉVALUATIONS

ENFIP la cgt FINANCES PUBLIQUES

L'Unité comportement et implication professionnelle :

Concernant l'évaluation de votre comportement, cette unité de compétence est basée sur plusieurs items tel que le comportement et le respect des règles de vie, la ponctualité, la présence, le respect des règles de déontologie, le sens du collectif, la courtoisie, la politesse…

En ce qui concerne votre implication professionnelle, plusieurs éléments seront analysés, tels que votre attention en cours et en amphi, l'attitude et le comportement pendant les conférences, la réalisation des travaux demandés, la participation individuelle.

Cette UC est alimentée par l'équipe pédagogique et administrative à la fin de la formation socle puis à la fin de la formation bloc.

Epreuve de remplacement :

Si vous êtes absent le jour d'une épreuve, que vous avez bien prévenu l'établissement et que votre absence est justifiée, vous pourrez alors passer l'épreuve de remplacement. C'est une épreuve équivalente qui permettra de vous évaluer en remplacement de celle à laquelle vous n'auriez pu participer.

☛ **Attention**, une absence injustifiée à cette épreuve de remplacement, entraînera la non validation des UC.

Epreuve de rattrapage :

↗ PARTIE SOCLE

Les UC non validées lors de la formation socle devront être repassées au cours de l'épreuve de rattrapage qui se déroulera le 13 janvier 2023.

↗ FIN DE FORMATION THÉORIQUE

Une fois l'ensemble des épreuves terminées, si vous n'aviez pas validé le nombre suffisant d'UC nécessaires à la validation de la formation théorique, vous seriez amenés à repasser l'épreuve de rattrapage qui se déroulera le 4 mai 2023.

Les UC validées lors de cette épreuve de rattrapage seront ajoutées à celles déjà acquises initialement.

En plus des conseils des anciens, la CGT Finances Publiques porte des revendications en lien avec les contrôles de connaissances. Elle porte devant l'administration :

- Que les épreuves écrites soient en adéquation avec le temps imparti. Chaque année, les élus CGT au conseil de promotion ont dénoncé les soucis rencontrés lors des épreuves et notamment lorsque la durée de l'épreuve ne correspondait pas au sujet.
- Que les épreuves ne soient pas le reflet d'un travail de bachotage où la quantité prime sur la qualité mais bien un exercice faisant appel à la réflexion et préparant au mieux à la prise de poste. Cette année encore les élus CGT vont se battre pour que cette scolarité vous prépare au mieux à vos futurs métiers.
- La mise en place de véritables TTA la semaine qui précède l'organisation des évaluations des compétences afin de vous permettre de réviser sereinement.
- L'arrêt du programme de révision une semaine avant l'évaluation : **les élus CGT revendiquent** que cette semaine soit uniquement consacrée aux révisions et reformulations.
- **La CGT Finances Publiques revendique** depuis des années que cette formation professionnelle soit compatible avec une vie personnelle. Elle exige la libération de 3 ½ journées par semaine pour que chaque stagiaire puisse concilier les cours, disposer d'un temps nécessaire à l'assimilation des connaissances et à sa vie personnelle !

Pour la CGT, la formation dispensée à l'ENFiP doit être une véritable formation professionnelle qui permette à la fois de préparer votre carrière et d'apprendre votre futur métier. Ce ne doit pas être une formation qui prépare un diplôme ou un « deuxième concours » !

Malheureusement, nous constatons que la formation reste encore trop scolaire, trop dense, trop axée sur l'évaluation.

Le contrôle des connaissances doit être adapté en conséquence: le contenu des épreuves doit être plus adapté au travail à effectuer dans les services.

La CGT réaffirme son opposition à l'unité de comportement et d'implication qui doit être supprimée ! Cette note subjective, sans appréciation, opaque et non susceptible de recours, n'a pas sa place dans le contrôle de connaissances et encore moins dans la validation de votre formation professionnelle et votre titularisation !

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient !